

# Les descendants de Sulpice



**Etienne Audoux** x Madeleine Alablanche

bail de prés par Etienne Audoux à François Darnault,  
fermier de Grange Dieu,  
en date du 13 octobre 1719

13 8bre 1719

Vu bail a ferme  
pour 5 ans par  
Guillaume Audoux

par devant les notaires et les parties  
de la ville et baronnie de Tournay soussignez  
a present en la ville de Tournay la baronnie de  
Francois Garnier de Tournay lequel est demeuré  
parc 14 personnes et par les parties comme a l'heure  
an

Fin de l'acte

par une vaudra la present de la somme  
de la somme qui lui a été payée par le  
somme aux parties de la ville de Tournay  
et même de Tournay faisant

Cozille a Tournay le dix neuf octobre 1719  
Guillaume Audoux  
Garnier

